

Je soussigné(e) Christophe FOUQUE, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences S.A.R.L. ACS Vendée Formation, atteste que :

Mme/M. : **CROUSILLIACQ Jérémy**

Salarié(e) de l'entreprise : **LIP LA ROCHELLE INDUSTRIE ET BATIMENT**

A suivi l'action de formation **Matin R486 catégorie A et B**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

☒ action de formation<sup>1</sup>

☐ bilan de compétences

☐ action de VAE

☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du **11/05/2026 au 13/05/2026**

pour une durée totale de **21,00 heures** (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés).<sup>2</sup>

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Fontenay Le Comte  
le 13 mai 2026

Cachet et signature  
du responsable du dispensateur de formation  
(nom, prénom, qualité du signataire)

Christophe FOUQUE - Gérant  
**ACS VENDÉE FORMATION**  
Z.I. Rte de Niort  
Allée Roger Guillemet  
85200 FONTENAY LE COMTE  
02 51 51 35 85 / 07 50 67 44 79  
Mail : [contact85@acsvendeeformation.fr](mailto:contact85@acsvendeeformation.fr)  
Siret : 821 556 818 00010 APE : 8559B

<sup>1</sup> Lorsque l'action est mise en oeuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

<sup>2</sup> Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.